



LEDENON, le 28 juillet 2022

**MAIRIE**  
*de*  
**LEDENON**  
30210

## **NOTE D'INFORMATION A L'ATTENTION DES PARENTS**

Tel : 04.30.06.53.40

Chers parents,

La rentrée scolaire approche et nous tenons à vous informer de l'organisation des services périscolaires (accueils matin et soir, restauration scolaire).

A compter du 10 août 2022, le portail famille sera ouvert pour les inscriptions à la garderie et à la cantine.

Pour y accéder, vous devez vous rendre sur le site : [www.logicielcantine.fr/ledenon](http://www.logicielcantine.fr/ledenon)

Vous devez renseigner les informations liées à votre famille (onglets famille et enfants). Vous devez également fournir les documents suivants (à déposer sur l'onglet « documents ») :

- Fiche sanitaire
- Avis d'imposition N-1 (toutes les pages)
- Attestation d'assurances
- Copie du carnet de vaccination ou certificat de vaccination
- Copie du livret de famille
- Le cas échéant, jugement de divorce et PAI

**Vous ne pourrez pas inscrire votre enfant à la cantine et/ou à la garderie si ces documents ne sont pas déposés sur le portail.**

En cas de difficultés, vous pouvez contacter la personne en charge des inscriptions (Mme Manisone HANVICHID – 04.30.06.53.42 – [regie@ledenon.fr](mailto:regie@ledenon.fr)).

Nous attirons votre attention sur les délais de réservation, notamment à la cantine.

**Les réservations se font au mois, elles sont bloquées la veille avant 9H (vendredi avant 9H pour le lundi).**

Nous vous transmettons le règlement intérieur des services avec, en annexe, les tarifs applicables.

Nous sommes actuellement en attente du protocole sanitaire à appliquer à la prochaine rentrée. Une information sera faite dès que nous en aurons connaissance.

Dans l'attente de cette rentrée, nous restons à votre écoute.

Je vous prie de croire, chers parents, en l'assurance de ma considération distinguée.

**BEAUME Frédéric,**  
**Maire de LEDENON**